

en mesure de répondre à une question qui lui a déjà été posée. La voici. Est-il entré en relations avec la province d'Ontario dans le but de rendre publique toute communication de cette province mettant en doute l'exactitude des prévisions budgétaires fédérales pour l'année en cours qui ont été déposées en novembre dernier, surtout en ce qui concerne la quote-part fédérale dans les programmes à frais partagés?

**L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor):** Je me suis renseigné et il n'est pas clairement établi qu'un avertissement officiel ait été donné. Je comptais faire une déclaration assez détaillée sur la question mais je n'ai pu m'entendre sur la façon de procéder. Comme les prévisions budgétaires du Conseil du Trésor seront mises en délibération cet après-midi, peut-être cela nous fournira-t-il l'occasion favorable.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mais aujourd'hui on examine celles du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

### LES TRANSPORTS

LA CHAUSSÉE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD  
—LES INSTANCES DU PREMIER MINISTRE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Charles H. Thomas (Moncton):** Ma question s'adresse au premier ministre; elle découle de la nouvelle selon laquelle le premier ministre Campbell de l'Île du Prince-Édouard accompagné de son cabinet vient à Ottawa demander instamment que l'on aménage la chaussée du détroit de Northumberland. Le premier ministre nous dira-t-il s'il reçoit des instances du premier ministre Robichaud à propos de cet important sujet?

**M. l'Orateur:** Je doute qu'ainsi posée la question soit recevable. Le député demande si on a reçu des instances; or posée dans ces termes la question est irrégulière.

### L'HABITATION

LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE POUR  
LES MÉTIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Simpson (Churchill):** Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au ministre des Transports. Est-il en mesure de dire si le gouvernement a l'intention de s'entendre avec les provinces pour établir un programme conjoint d'aide financière à la construction domiciliaire pour les Métis?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports):** La question est à l'étude. Sans doute mon honorable ami sait-il que nous avons déjà conclu une entente avec la Saskatchewan. Nous sommes en train d'en négocier une avec le Manitoba. Le problème est soumis à une étude effective, et le travail progresse.

**M. Simpson:** Le ministre peut-il dire dans combien de temps le projet sera arrêté afin que des mesures puissent être prises?

**M. Hellyer:** Je ne saurais le dire, mais je vais me renseigner et j'informerai mon honorable ami.

### LES RELATIONS AU SEIN DU COMMONWEALTH

LA RHODÉSIE—LA GARANTIE DES DROITS  
DES AFRICAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous dirait-il si le Canada a été invité à signer avec l'Australie, la Grande-Bretagne et la Rhodésie un traité quadripartite destiné à garantir les droits des Africains en Rhodésie, et si la réaction du Canada serait alors favorable?

**Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre):** Je ne suis pas au courant. Il faudrait que je consulte le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

### LES PORTS

ROBERTS BANK (C.-B.)—LA COMPÉTENCE  
FÉDÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

**Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway):** Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps j'ai demandé au ministre des Transports si l'on avait consulté des autorités pour savoir à quoi s'en tenir sur la juridiction fédérale dans l'affaire de Roberts Bank. Est-il maintenant en mesure de nous dire si une décision a été rendue à ce sujet, en quoi elle consiste et à quelles mesures elle aboutira?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports):** Nous avons consulté les légistes de la Couronne à cette fin, mais leur décision ne nous a pas encore été communiquée.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Le ministre des Transports nous dirait-il si le président du Conseil des ports nationaux parlait en son nom et en celui du gouvernement lorsqu'il a déclaré que le gouvernement fédéral ne peut prévoir d'installations importantes pour la manutention des